



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-64361>

Département(s) de publication : **64, 40**

Annonce n° **25-64361**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville d'Anglet

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

1.1 Acheteur

Nom officiel : Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestations de services sylvicoles : Dégagement mécanique et manuel de plantation sur la zone incendiée de la forêt du Pignada

Description : La consultation a pour objet l'entretien de la plantation de la zone incendiée de la forêt du Pignada, située sur le territoire communal d'ANGLET (CP 64600) propriété de la Commune d'ANGLET et du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques.

Identifiant de la procédure : c3c9cbff-76f5-49b1-8739-8d45e71a7cb9

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 77200000 Services sylvicoles

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Forêt communale et départementale d'Anglet, secteur Nord du Pignada.

Ville : Anglet

Code postal : 64600

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 270,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée

Informations complémentaires : L'accord-cadre commence à la date de l'accusé de réception de sa notification pour une durée initiale d'un an. Il est renouvelable 2 fois par reconduction tacite pour une période d'un an. La durée maximale de l'accord-cadre est de 36 mois.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Directive 2014/24/UE -

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Prestations de services sylvicoles : Dégagement mécanique et manuel de plantation sur la zone incendiée de la forêt du Pignada

Description : La consultation a pour objet l'entretien de la plantation de la zone incendiée de la forêt du Pignada, située sur le territoire communal d'ANGLET (CP 64600) propriété de la Commune d'ANGLET et du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques.

Identifiant interne : 00

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77200000 Services sylvicoles

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Forêt communale et départementale d'Anglet, secteur Nord du Pignada.

Ville : Anglet

Code postal : 64600

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

Autres informations sur le renouvellement : L'accord-cadre commence à la date de l'accusé de réception de sa notification pour une durée initiale d'un an. Il est renouvelable 2 fois par reconduction tacite pour une période d'un an. La durée maximale de l'accord-cadre est de 36 mois.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 90,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 270,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

Informations complémentaires : Le montant maximum pour la durée initiale et pour chaque période de reconduction est de 90 000 Euros HT, soit un montant maximum de 270 000 Euros HT pour la durée totale du marché.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Les informations relatives au critère "PRIX" sont fournies dans le DCE

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Les informations relatives au critère "VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE" sont fournies dans le DCE

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Les informations relatives au critère "PERFORMANCE EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT" sont fournies dans le DCE

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://demat-ampa.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://demat-ampa.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 08/07/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 08/07/2025 à 13:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Pau

Informations relatives aux délais de recours : Site de télé procédure : www.telerecours.fr
- Recours pour excès de pouvoir en cas de déclaration d'infructuosité de la procédure : Dans l'hypothèse d'une déclaration d'infructuosité de la procédure, le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un recours pour excès de pouvoir contre cette décision, devant le tribunal administratif de Pau. Le juge doit être saisi dans un délai de deux mois à compter de la notification du présent courrier. - Référé précontractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-1 et suivants du Code de Justice Administrative, pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. - Référé contractuel auprès du juge des référés du Tribunal Administratif de Pau, conformément aux dispositions de l'Article L.551-13 et suivants du Code de Justice Administrative, après la signature du contrat, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié. - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, devant le Tribunal Administratif de Pau

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville d'Anglet

Organisation qui traite les offres : Ville d'Anglet

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville d'Anglet

Numéro d'enregistrement : 21640024200014

Adresse postale : 2 rue Amédée Dufourg BP303

Ville : Anglet

Code postal : 64603

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Point de contact : Service Commande Publique

Adresse électronique : commandepublique@anglet.fr

Téléphone : 0559583478

Profil de l'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Chef de groupe

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Numéro d'enregistrement : 22640001800876

Adresse postale : 64 avenue Jean Biray

Ville : Pau

Code postal : 64058

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Adresse électronique : peio.lambert@le64.fr

Téléphone : 0559114664

Adresse internet : <https://www.le64.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Pau

Numéro d'enregistrement : 17640002600017

Ville : Pau

Code postal : 64000

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-pau@juradm.fr

Téléphone : 0559849440

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 5ba0a4b4-0f62-494b-99a9-35ec0f2bd759 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 07/06/2025 à 14:28

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/06/2025